

## Le Pays de Courpière se plie en quatre pour optimiser ses consommations de papier *Services administratifs*

**La Communauté de communes du Pays de Courpière (la CCPC) est située à l'Est du département du Puy-de-Dôme, sur le territoire du Parc naturel régional du Livradois Forez. Elle compte 10 communes et 8600 habitants.**

Cette intercommunalité emploie 64 agents parmi lesquels 14 agents administratifs qui agissent dans l'aménagement du territoire, le développement économique, les ordures ménagères, les écoles, le tourisme, l'environnement...

### **Le papier, premier consommable des activités administratives**

Les services administratifs de la Communauté de communes comptabilisent annuellement 3500 courriers papier reçus, 1100 courriers envoyés et utilisent en moyenne 180 000 feuilles de papier, soit :

- 0,9 tonne de papier ;
- 65 kg de papier utilisé en moyenne par agent administratif de la communauté de communes, c'est 10 kg de moins que la moyenne nationale, estimée à 75 kg papier/agent/an.

Malgré ce bon résultat, la CCPC a décidé d'engager un ensemble d'actions afin d'être moins consommatrice, mais aussi de réduire sa production de déchets papiers.

### **Des actions engagées pour réduire la consommation de papier**

#### *Imprimante centralisée*

La première action pour réduire les consommations de papier est de ne l'utiliser qu'en cas de réel besoin. Ainsi, une imprimante mise en réseau centralise les demandes de copies. Les agents devant se déplacer pour aller chercher leurs impressions sont enclins à n'imprimer qu'en cas de nécessité.

#### *Impression recto/verso*

Le paramétrage par défaut d'impression recto verso a été systématisé sur les ordinateurs et imprimantes. Ainsi, ce n'est que pour répondre à des demandes spécifiques que l'impression recto seule est utilisée.

#### *Récupération des feuilles imprimées recto*

Elles sont utilisées pour réaliser des blocs de papier brouillon. L'utilisation d'un verso non exploité permet d'utiliser au maximum le potentiel d'une feuille de papier. Ainsi, toutes les feuilles imprimées uniquement en recto sont stockées pour être ensuite reliées et constituer ainsi des cahiers de brouillon mis à disposition des agents.

#### *Dématérialisation des documents grâce au développement de l'usage informatique*

Au-delà de la systématisation des messages électroniques pour la communication entre services et avec les élus, la CCPC travaille de plus en plus sur support informatique pour tous ses dossiers. Elle est également en cours d'étude d'un archivage des documents uniquement sous format informatique.

#### *Grouper les courriers envoyés du siège aux différents sites*

Les services se répartissant sur 11 sites, le siège communiquait avec chacun d'eux par courrier. Ces courriers étaient envoyés par voie postale sous enveloppe papier ; ils sont désormais regroupés dans une pochette, qui est transmise à chacun des sites lorsque les agents se rendent sur place. Une pochette « aller » et une pochette « retour » permettent ainsi de faire les navettes d'échange d'information et de limiter le papier utilisé pour les correspondances.



## Tri du papier

Le siège administratif de la Communauté de communes produisant essentiellement des déchets papier, il est effectué un tri

avec collecte séparée, permettant ainsi de le récupérer pour le recyclage.

## La production de papier et l'environnement

**L'industrie papetière compte parmi les cinq activités économiques consommant le plus d'énergie. Les coûts énergétiques représentent jusqu'à 20 % des coûts de production de papier<sup>1</sup>.**

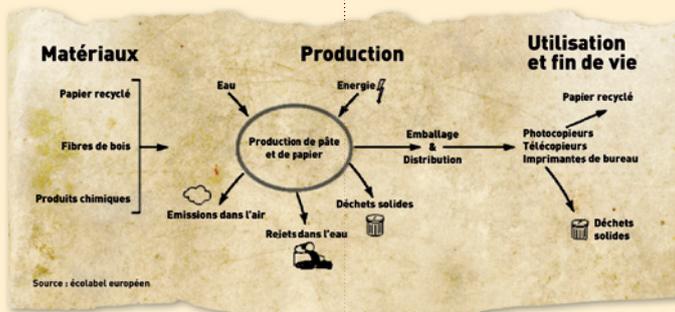
*Le process de fabrication du papier comporte deux principales opérations :*

- l'élaboration de la pâte, c'est-à-dire l'individualisation des fibres du bois qui consomme beaucoup d'électricité pour entraîner la force motrice des machines ;
- la transformation de la pâte en feuille de papier ou de carton, qui consomme plutôt de la vapeur pour le séchage du papier.

Pour la seconde opération, les usines papetières dans un souci d'efficacité énergétique et environnementale, produisent de plus en plus de la vapeur à partir de biomasse.

C'est ainsi que deux usines de production de papier-carton du Livradois-Forez, les Papèteries de Giroux (Groupe Rossmann)

et Kappa Dore Emballage (Groupe Smurfit Kappa) se sont équipées en chaudières vapeur fonctionnant au bois-énergie. L'industrie papetière utilise également de grandes quantités d'eau et des produits chimiques variés afin de répondre à une demande de papier toujours plus blanc ou pour élaborer des papiers à usages spécifiques.



## Le saviez-vous ?

Pour produire 1 tonne de papier issu de fibres vierges, il faut en moyenne 2 tonnes de bois ou de copeaux. Les papiers recyclés sont quant à eux produits à partir de fibres de papier récupéré : il faut 20 fois moins de bois, 100 fois moins d'eau et 3 fois moins d'énergie pour les fabriquer. Le papier représente 3/4 du tonnage des déchets produits par les activités de bureau. Le recyclage des papiers-cartons peut donc contribuer de manière significative à une meilleure gestion des déchets. D'autant plus que les déchets collectés sont des ressources pour les entreprises du territoire, qui fabriquent du papier-carton ou des objets et emballages à partir de carton.

### Aller plus loin :

→ Il existe une option sur imprimante ou ordinateur pour imprimer deux pages en A5 sur un format A4 : cette option peut permettre de diviser

par deux les consommations de papier ; elle est adaptée aux documents peu denses et avec d'assez gros caractères ;

→ Papier éco-labellisé : aujourd'hui, les papiers portant l'écolabel européen garantissent non seulement un papier issu du recyclage ou de forêts gérées durablement, mais aussi une fabrication limitant ses rejets et sa consommation d'énergie ;

→ Pour la reproduction de grandes quantités, les photocopies sont moins consommatrices d'énergie que les impressions. Une imprimante jet d'encre consomme jusqu'à 5 fois moins d'énergie qu'une imprimante laser ; elle est adaptée aux faibles quantités ou aux besoins spécifiques (marges spéciales).

1 - Source ADEME, Minefi - papier éco-responsable



Fiche réalisée par l'Aduhme dans le cadre de sa mission Espace INFO->ENERGIE

Le service Espace INFO->ENERGIE est financé par



Pour toute information, contactez

**Aduhme, agence locale des énergies et du climat**

129 avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 42 30 90 - contact@aduhme.org - www.aduhme.org